

PROCÈS-VERBAL
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
DE L'ASSOCIATION DES PROFESSEURS RETRAITÉS
DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Tenue le mardi 5 juin 2012 à 16 h 00 dans la salle G-615 du Pavillon Roger-Gaudry
de l'Université de Montréal

Étaient présents : Ali, Ather; Babai, Feridoun; Boucher, Jacques; Boulanger, Yves-Louis; Brunet, Robert; Caillé, Alain; Comeau, Judith; Derome, Jean-Robert; Durand, Guy; Dufort, Normand; Fortin, Fabienne; Gagnan, Michèle; Gagnon, Claude; Gagnon, Mona-Josée; Gauthier, Paul-M.; Gauthier, Yvon; Godin, Jean Cléo; Gouin-Décarie, Thérèse; Héral, Georges; Juteau, Danielle; Laberge-Nadeau, Claire; Lacoste, Norbert; Lajoie, Andrée; Lajeunesse, Marcel; Lespérance, Michel; Lussier, JeanPaul; Marinier, Raymonde L.; Nadeau, Pierre; Rolland-Thomas, Paule; Rondeau, Gilles; Roy, Roch; Terrier, Jean-Marc; Thibaudeau, Marie-France; Tremblay, Jérémie; Veilleux, René; Williams, Ronald Franklin.

1- Ouverture de l'assemblée et adoption de l'ordre du jour.

Le président de l'APRUM, Jacques Boucher, demande aux membres présents d'autoriser Robert Brunet à agir en tant que président de séance. Jean-Marc Terrier appuie. La proposition est acceptée à l'unanimité.

L'Assemblée générale annuelle est alors déclarée ouverte à 16h04. Des membres proposent deux sujets à l'item 14-Affaires diverses, soit : a) Quelles suites donner à la proposition formulée par Jacques Boucher comme solution à la grève étudiante qui secoue le Québec et le monde universitaire de façon plus particulière; b) Stationnement. Aucune objection n'est soulevée et les membres s'expriment unanimement en faveur de l'ajout. Ceci étant, sur une proposition de Michel Lespérance, dûment appuyée par Jean-Paul Lussier, l'ordre du jour ainsi modifié est adopté à l'unanimité.

2- Adoption et suivi du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 31 mai 2011.

Le président de séance demande si le procès-verbal est conforme. Sur une proposition de Marie-France Thibaudeau, appuyée par Raymonde L. Marinier, le procès-verbal étant jugé conforme est adopté à l'unanimité. Le président remercie le secrétaire de l'APRUM, Gilles Rondeau, pour la rédaction de ce procès-verbal et pour sa contribution à notre association.

3- Rapport du président.

Le président mentionne d'entrée de jeu que notre association se porte bien et qu'elle compte présentement 516 membres en règle sur un nombre possible de 600. Ce chiffre est inférieur de 26 à celui de l'année dernière, mais il importe de mentionner que les entrées d'aujourd'hui ne sont pas encore comptabilisées. Selon Jacques Boucher l'année 2011-2012 doit être considérée comme une bonne année où le Conseil a travaillé très fort pour faire valoir l'intérêt de ses membres et celui de l'Association.

On peut regrouper l'ensemble des activités de l'APRUM sous trois grands volets : 1) intérêt des membres; 2) activités à caractère social; 3) interventions et influence. À chacun de ces trois volets je peux dire que le bilan s'est avéré positif grâce au travail de collaboration des membres de l'équipe que je remercie vivement.

Je tiens à remercier les membres du Conseil : Jean-Robert Derome, Gilles Rondeau, Robert Brunet, Judith Comeau, Raymonde Marinier, Denise Angers, Marie-Thérèse Lefebvre. Sans leur appui, rien de ce que nous avons accompli n'aurait été possible. Je tiens à adresser un merci tout spécial à Michel Lespérance qui assume la responsabilité de la chronique « Hommages » dans les «Nouvelles de l'APRUM». Un grand merci particulier va à notre collègue Jean Cléo Godin qui depuis les tout débuts des «Grains de sagesse», est res-

ponsable de la chronique « Les collègues publient ». C'est sa dernière année et il faudra le remplacer. Je désire aussi remercier François St-Pierre qui assure la permanence dans les bureaux de l'APRUM semaine après semaine.

J'adresse aussi mes remerciements très chaleureux à l'un des membres du Conseil qui pour la première fois en 27 ans à l'APRUM a profité d'une année sabbatique. Merci Jacques St-Pierre. Il a quitté la présidence mais nous a laissé toute cette association en héritage. C'est lourd car, mine de rien, il faisait quotidiennement un immense boulot, ce qui nous oblige aujourd'hui à une haute performance. En effet, tout le Conseil ensemble, nous ne sommes pas trop pour en faire autant que lui si nous voulons éviter de perdre la face et desservir l'existence et le mandat de l'APRUM.

Un mandat particulièrement lourd et central pour une association comme la nôtre c'est celui du régime des rentes. Robert Brunet qui porte ce dossier vous fera rapport dans quelques minutes.

Un autre mandat important c'est celui du régime d'assurance santé Croix Bleue. Gilles Rondeau et moi avons participé à une rencontre avec Guy Bélanger de la Direction des Ressources humaines de l'Université de Montréal et l'autre association de retraités de l'Université. Nous vous ferons rapport sur ce point dans quelques minutes. André Pierre Contandriopoulos a accepté de représenter l'APRUM à cette table de travail l'an prochain.

En cours d'année, comme président de l'APRUM j'ai développé des liens avec l'exécutif de l'Après l'UM, l'autre association de retraités de l'UdeM (cadres et professionnels, employés de soutien). Cette collaboration intéressante facilite la reconnaissance mutuelle de l'apport de chaque groupe au progrès de l'UdeM. Personnellement, je participe aussi à des rencontres mensuelles du regroupement informel des cadres et professionnels de l'UdeM en compagnie entre autres de Michel Lespérance, Pierre Robert et Lionel Vallée.

L'APRUM demeure aussi un forum de rencontres sociales. Les repas mensuels constituaient une tradition qui battait un peu de l'aile. Pour relancer la tradition nous avons donc fait différents efforts : changement de resto et surtout ajout de conférences. Nos initiatives furent couronnées de succès. Judith Comeau traitera de cet aspect plus tard.

Presque par hasard, Denise Angers et moi, nous sommes rendus compte que les retraités ne faisaient pas partie de la communauté universitaire. J'exagère à peine. Nous avons constaté des lacunes dans la diffusion d'information, dans l'accès aux services et en plusieurs départements une absence complète du nom des professeurs retraités sur la liste des membres du personnel. Je vous invite à nous faire part des difficultés que vous éprouvez à cet égard. C'est souvent ainsi que nous prenons connaissance des erreurs, des oublis, et parfois des aberrations. Il faut insister sur le fait que, dans ce dossier où nous progressons lentement, nous avons la collaboration de la direction soit celle du recteur et de la vice-rectrice Anne-Marie Boisvert.

La loi sur la protection des renseignements personnels ne nous autorise pas à entrer en contact avec les professeurs qui ne nous ont pas donné signe de vie préalablement à la date de leur prise de retraite. Il importe donc d'agir promptement sitôt reçue l'information qu'un professeur partira à la retraite sous peu. Hélas, c'est un dossier que nous avons négligé, mais nous vous promettons d'y revenir en force dans un avenir rapproché.

Les collègues de Médecine vétérinaire nous ont approché dans la perspective de mettre en place une « loge » sans mettre en cause leur rattachement à l'APRUM. J'ai assisté à leur congrès de création. Leurs rencontres à St-Hyacinthe n'empêchent pas plusieurs de ces collègues de participer à nos rencontres.

Un des rôles traditionnels de l'APRUM sous le règne de Jacques St-Pierre était de « conseiller les recteurs ». Ce rappel me permet de dire un mot au sujet de la crise étudiante qui est aussi et surtout la crise des universités. Au-delà du chaos que l'UdeM vivra à l'automne prochain à cause du report du trimestre d'hiver, la crise a été l'occasion de mettre en cause avec enthousiasme et de toutes parts, des pratiques discutables, des erreurs manifestes, des choix institutionnels qui n'ont pas toujours eu que des conséquences positives. Nous n'échapperons pas à des remises en cause qui s'imposent, mais aussi hélas à des jugements à l'emporte-pièce et des procès sommaires sur la place publique. Ce serait une erreur que de refuser cette occasion et de nous cantonner dans un lointain refus de principe. Je propose que ce soient les universités elles-mêmes qui prennent l'initiative des « états-généraux sur l'éducation universitaire ». Je suis persuadé que nous en sortirons plus forts à condition de nous y engager avec honnêteté et lucidité. C'est ainsi que nous nous mériterons le respect.

Ceci sera possible à condition de bien faire comprendre les progrès énormes qui ont été réalisés depuis cinquante ans et du niveau élevé d'excellence auquel nous avons porté nos universités et de ce qui est vraiment en cause dans ce grand chamboulement; à condition aussi d'avoir le courage de regarder en face les faiblesses, les lacunes et les erreurs; à condition enfin d'avoir l'intelligence de constater que l'énorme tourbillon dans lequel se trouvent nos sociétés nous force peut-être à remettre en cause des décisions prises parce que le monde a changé profondément et que nous n'avons pas vu venir la vague.

C'est dans cet esprit de lucidité sinon d'enthousiasme que nous devrions aborder cette étape cruciale pour l'avenir des universités. Je suis persuadé que les universités devraient être les catalyseurs de ce grand remuement. Je suis persuadé que les retraités qui ont fait cette université devraient s'engager, offrir leur collaboration, et, il va sans dire, éviter les pièges et règlements de compte.

Comme il le fait chaque année, le président souligne le décès de certains de nos membres en cours d'exercice. Ils sont au nombre de 20, soit deux de plus que l'année dernière.

Pierre Pérusse	21 juillet 2011	Administration et fondements de l'éducation
Yvan Girardin	8 août 2011	Kinésiologie
Cécile Quirion	5 septembre 2011	Réadaptation
Jeanne Fortin	9 septembre 2011	Service social
Maryvonne Kendergi	27 septembre 2011	Musique
Liliane Caron-Lahaie	28 septembre 2011	Nutrition
Pierre Dansereau	28 septembre 2011	Sciences biologiques

Pierre Bois	30 septembre 2011	Anatomie
Sergio Monaro	10 octobre 2011	Physique
Jean Déziel	2 novembre 2011	Anatomie
Olivier Garon	14 novembre 2011	Médecine vétérinaire
Gilles Bibeau	21 novembre 2011	Didactique
Pierre Rolland	29 novembre 2011	Musique
Cécile Boisclair	19 janvier 2012	Psychologie
Jiri Teichmann	2 février 2012	Physique
Claude Lévesque	22 mars 2012	Philosophie
José-Michel Moureaux	31 mars 2012	Littératures de langue française
Michelle Tourillon-Meyer	3 mai 2012	Réadaptation
Marguerite Mathieu	6 mai 2012	Service social
Claude-Lise Richer	8 mai 2012	Anatomie

Le président profite de l'occasion qui lui est offerte pour féliciter les 11 collègues qui ont été proclamés «professeurs émérites» la semaine dernière. On retrouvera sur le site web de l'APRUM, à la rubrique «À l'honneur», l'hommage qui a été rendu à chacun. Ce sont :

John Wright	Arts et sciences	Psychologie
Bernard Millette	Médecine	Médecine familiale
Michel Gariépy	Aménagement	Urbanisme
André Vrins	Médecine vétérinaire	
Hélène Dumont	Droit	
Jacques Frémont	Droit	
Claude Carignan	Arts et sciences	Physique
Marc Renaud	Arts et sciences	Sociologie
Pierre J.H. Richard	Arts et sciences	Géographie
François Vaillancourt	Arts et sciences	Sciences économiques
Claude Lessard	Sciences de l'éducation	Administration et fondements de l'éducation

Le président invite les questions de la salle. Aucune n'est formulée.

4. Rapport du secrétaire

Le secrétaire souligne le fait qu'au cours de l'exercice 2011-2012, les membres du Conseil se sont réunis en séances régulières à 10 reprises. Des projets d'ordre du jour et des procès-verbaux pour chacune de ces réunions ont été préparés par le secrétaire. Le secrétaire complète son rapport en faisant état des principaux dossiers qui au cours de l'année ont requis son attention : changement d'administrateurs; entente avec un nouveau restaurant pour les réunions du Conseil et les repas avec les collègues; sondages auprès des membres et mise sur pied des causeries midi. À l'origine le secrétaire de l'APRUM a développé l'idée des causeries midi avec Judith Comeau et facilité leur mise en place. La professeure Judith Comeau en assume la direction de cette activité depuis janvier.

Judith Comeau est invitée à informer les membres de la nouvelle activité appelée «Causeries-midi» que le Conseil 2011-2012 a mis sur pied. Madame Comeau rappelle qu'un sondage a été effectué auprès des membres pour identifier des thèmes et conférenciers d'intérêt pour les membres. Une liste a été constituée par la suite et un programme a été développé pour l'année qui se termine.

Au total quatre «Causeries-midi» ont été organisées.

- 18 octobre : «Les priorités de l'APRUM pour 2011-2012» par les membres du Conseil de l'APRUM
- 15 novembre : «Le programme d'assurance santé de l'UdeM» par Guy Bélanger, DRH UdeM

- **21 février : «Les gaz de schiste et l'environnement» par Normand Mousseau, FAS-Physique**
- **17 avril : «Bouger : mode d'emploi pour préserver sa santé et conserver sa vitalité avec l'âge» par Danik La fond, Département de Kinésiologie.**

Les conférences ont connu un très bon succès même si nous aurions souhaité la participation d'un plus grand nombre car pas plus de 27 personnes à la fois ont participé à une conférence. Le programme de l'an prochain est en préparation. Le professeur. Charles Le Blanc a confirmé qu'il acceptait de présenter une causerie midi sur l'Asie.

Des membres expriment leur satisfaction quant à la tenue de ce nouveau type d'activités.

5. Rapport du trésorier

Le trésorier informe les membres de l'APRUM que 516 personnes, ont payé leur cotisation pour l'année 2011-2012 sur un nombre potentiel de 615, soit 83,9 %. Le nombre de cotisants a légèrement diminué par rapport à l'an dernier. On arrive à la fin de l'année avec un peu moins de cotisants qu'on l'espérait alors que nos revenus proviennent essentiellement des cotisations versées par les membres.

Le trésorier distribue et commente un document en 4 tableaux portant sur l'état des finances de l'Association en date du 31 mai dernier. Le document comprend les parties suivantes :

- **Exercice 2011-2012 : rapport intérimaire**
- **Évolution récente des revenus et dépenses entre les exercices 2010-2011 et 2011-2012**
- **Encaisse au 31 mai 2012**
- **Budget *pro forma* pour l'exercice 2012-2013**

La première page (Tableau 1) est constituée du rapport intérimaire du trésorier pour l'année 2011-2012. Il ne peut produire de rapport final à ce moment car l'année vient tout juste de se terminer. Le trésorier mentionne par ailleurs que de plus en plus de membres demandent que la correspondance de l'APRUM leur soit envoyée par courrier électronique plutôt que sur format papier. Ceci se répercute sur les dépenses de courrier et de frais postaux qui sont en diminution. Il ressort que nous terminons l'année avec un surplus estimé à 3 907\$.

2. On observe que moins de personnes ont payé leur cotisation (516 cette année en comparaison à 541 l'année précédente et à 562 il y a deux ans). Toutefois il se peut que de nouvelles cotisations soient versées aujourd'hui et au cours des prochains jours.

Le Tableau 3 constitue l'état de caisse en date du 31 mai. Il comprend entre autres à l'item «Liquidités bancaires : Brut» le montant des cotisations payées à l'avance soit 9,600\$. Un nouveau certificat de dépôt de 6,000\$ a été pris le mois dernier, encaissable à tout moment. Nous avons au total près de 17 000\$ de liquidité en banque.

Le Tableau 4 est un budget *pro forma* présenté pour l'exercice 2012-2013. L'atteinte d'un budget équilibré est visée. Le renouvellement des appareils informatiques du secrétariat est à prévoir comme dépense importante.

Le trésorier est d'avis qu'il n'y a pas lieu d'augmenter la cotisation pour l'exercice 2013-2014 puisque l'état actuel des finances de l'Association ne le justifie pas.

Une question est posée à savoir si nous avons une vérification comptable. Le trésorier explique que non et que les coûts d'une telle vérification seraient élevés compte tenu de la taille de notre budget. Deux signatures sont exigées pour les chèques et le Conseil approuve à plusieurs reprises en cours d'année les rapports soumis par le trésorier.

Au terme des explications présentées par le trésorier il est proposé par Alain Caillé appuyé par Marie-France Thibaudeau, que le rapport du trésorier soit adopté. La décision est unanime.

6. Rapport du Comité des candidatures

◆ Rapport du Comité

Le secrétaire déclare qu'il a reçu, en date du 7 mai, le rapport du Comité des candidatures préparé par son président, Normand Dufort est invité à en faire la lecture à l'assemblée.

Selon la procédure établie, une invitation a été adressée aux membres de l'APRUM dès le mois de janvier dernier en vue de recueillir des candidatures aux différents postes du Conseil de l'APRUM pour l'exercice 2012-2013. Le Comité était constitué de Mesdames Aline Fortin et Marie-France Thibaut ainsi que de Messieurs Jean-Guy Pilon, Lionel Vallée et moi-même.

À la fin de la période de mise en candidature le Comité n'avait reçu qu'une seule candidature pour chacun des postes éligibles. Après avoir consulté les autres membres du Comité les candidats ont donc tous été élus par acclamation. Le Comité a ensuite rédigé son rapport et l'a transmis à monsieur le Secrétaire.

Je laisse au secrétaire le plaisir de vous divulguer le nom des personnes qui constitueront le Conseil de l'APRUM pour l'année 2011-2012»

◆ Composition du Conseil pour l'exercice 2012-2013

Gilles Rondeau annonce donc que le Conseil du prochain exercice sera composé, outre Jacques St-Pierre, président sortant, des membres suivants:

Jacques Boucher,	président
Gilles Rondeau,	vice-président
Judith Comeau,	secrétaire
Jean-Robert Derome,	trésorier
Denise Angers,	conseillère
Robert Brunet,	conseiller
Raymonde Marinier,	conseillère
Jean-Pierre Proulx	conseiller

Les membres élus font l'objet des applaudissements des personnes présentes.

7- Élection des membres du Comité des candidatures nommés par l'Assemblée générale

Le président explique qu'il revient à l'Assemblée des membres d'élire trois membres du Comité des candidatures dont son président conformément à ce qui a été voté à l'Assemblée générale de 2010. Il est ainsi proposé par Jacques Boucher et appuyé par Jean-Robert Derome que Normand Dufort soit élu président du Comité des candidatures. Celui-ci accepte et aucun autre candidat n'étant proposé, Normand Dufort est déclaré élu.

Normand Dufort propose ensuite que Jean-Guy Pilon et Lionel Vallée soient élus membres du Comité des candidatures. Gilles Rondeau appuie cette proposition. Normand Dufort transmet l'information que ces deux personnes qui n'ont pu être présentes à l'assemblée aujourd'hui lui avaient transmis l'information qu'elles étaient prêtes à remplir ces fonctions si on leur en confiait la responsabilité. Aucune autre personne n'étant proposée ces deux membres sont déclarés élus. Aucun membre substitut n'est proposé. Si jamais il y avait un problème urgent et qu'un des membres du comité des candidatures ne pouvait siéger le Conseil de l'APRUM pourrait combler la vacance.

8- Club informatique de l'APRUM

Le Club informatique de l'APRUM est dirigé par Jean-Robert Derome et se réunit à 15h30 le 3^{ème} mardi du mois dans un local du département de Physique. Les résultats des rencontres sont affichés sur le site web de l'APRUM. En 2011-2012, à sa huitième année d'existence, le Club informatique s'est réuni à 5 occasions. L'assistance comprend en moyenne une douzaine de personnes. Tous les membres de l'APRUM sont bienvenus dont les débutants et ce à toutes les réunions du Club. Celui-ci reprendra ses activités en septembre prochain. Le président félicite Jean-Robert Derome pour son travail dévoué et assidu comme responsable du Club au cours de toutes ces années et le remercie.

9-Régime de rentes (RRUM)

Robert Brunet fait rapport à l'Assemblée de la situation du Régime de rentes de l'Université de Montréal en date d'aujourd'hui.

- 1) Lors de la dernière évaluation actuarielle du RRUM au 31 décembre 2010, le provisionnement du RRUM était à hauteur de 97%. Son déficit était donc de l'ordre de 80 millions, soit 3% du passif qui était estimé à 2,6 milliards. Une situation tout à fait gérable à moyen terme. Malheureusement, l'année 2011 a été difficile pour la plupart des caisses de retraite et le RRUM n'a pas fait exception avec un rendement décevant de 0,7 %, légèrement au-dessus du niveau médian des grandes caisses de retraite au Canada. Au 31 décembre 2011, son déficit est passé à 228 millions de dollars, soit 8% du passif, une situation beaucoup moins confortable si des années de faibles rendements se succèdent. À chaque évaluation actuarielle (la prochaine ayant lieu le 31 décembre 2013 au plus tard), la loi prévoit que le déficit encouru doit être résorbé sur une période de 15 ans.
- 2) Pour résorber un déficit, il faut, comme pour tout budget déficitaire, augmenter les revenus et/ou réduire les dépenses. Pour un régime de retraite, les revenus ne peuvent s'accroître que par des rendements supérieurs sur ses placements ou par des taux de cotisation plus élevés de la part des participants actifs et de l'employeur. Côté rendements, les gestionnaires de la caisse sont principalement tributaires des marchés financiers, et on connaît leur volatilité. Pour compenser la faiblesse des rendements, il a fallu augmenter les taux de cotisation au cours des dernières années. À l'Université de Montréal, les récentes augmentations de taux ont été partagées 50/50 par les parties, les employés cotisent maintenant en moyenne au taux de 9,3% et l'employeur 11,4% du salaire. La capacité portante des employés et de l'employeur semble atteinte. Il y a aussi des limites fiscales aux taux de cotisation des employés.
- 3) Reste donc la réduction des « dépenses », c'est à dire la réduction de certains bénéficiaires. Le Comité de retraite du RRUM a commandé l'année dernière un rapport auprès d'experts externes pour examiner la santé du régime et les options qui s'ouvrent à lui pour en assurer la stabilité et la pérennité. Ce rapport est présentement l'objet d'une étude intensive par le Comité de retraite. Les bénéficiaires visés sont dits « accessoires » au sens de la loi. Il s'agit, par exemple, de bénéficiaires associés aux prestations de transition, aux retraites anticipées, à la définition du salaire de référence pour établir la rente ou aux formules d'indexation. À leurs niveaux actuels, leur provisionnement a pour effet d'accroître le déficit. Les changements envisagés sont de plusieurs ordres et doivent affecter équitablement tous les groupes d'employés, ceux-ci ayant souvent des profils de carrière très différents : professeurs, employés de soutien, cadres, professionnels et chargés de cours. Le Comité de retraite transmettra ses recommandations au Conseil de l'Université, à qui il appartient de décider finalement.
- 4) Il est important de noter que les modifications qui seront proposées ne s'appliqueront que pour les bénéficiaires associés aux années de service futures. Les prestations aux retraités étant associées à des années de service passées, elles ne seront pas touchées.

Pour de plus amples détails sur la situation générale des fonds de retraite et celle du RRUM en particulier, j'invite les membres à prendre connaissance du texte « *Grandeurs et misères des fonds de retraite* », que j'ai rédigé et qui est paru voilà quelques jours dans l'édition de mai 2012 des « Grains de sagesse » de l'APRUM .

Quelques questions sont adressées par les membres à Robert Brunet. Celui-ci précise que le RRUM suit les mêmes barèmes que la Régie de rentes du Québec. C'est le modèle sur lequel notre régime s'est aligné. Nous sommes la plus grosse caisse universitaire au Canada. Le fonds est administré conformément au règlement sur le régime des rentes de l'U. de M. Les administrateurs sont nommés pour représenter les divers groupes d'intérêt associés au régime des rentes de l'Université. Robert Brunet est élu et représente les retraités.

10- Assurance-santé.

◆ Renouvellement du régime pour 2012-2013

Pendant plusieurs années Robert Cléroux et Jacques St-Pierre ont assumé la responsabilité du dossier de la Croix Bleue. Ils ont donné leur démission à cet égard l'été dernier. Le président Jacques Boucher les remercie pour leur

contribution au mieux-être des membres de l'APRUM. Pierre André Contandriopoulos a été pressenti pour prendre le dossier en main et a accepté. Toutefois il n'était pas disponible le 14 mars dernier alors que Guy Bélanger, chef de section des avantages sociaux à la DRH de l'UdeM relativement au régime d'assurances collective de la Croix Bleue pour le personnel retraité de l'Université de Montréal, a invité les associations concernées à une rencontre pour échanger sur le régime et les primes pour 2012-2013. Ce sont Jacques Boucher et Gilles Rondeau qui nous ont représentés à la rencontre et fait valoir les intérêts des professeurs retraités. Le 16 avril, Guy Bélanger a transmis la décision relative à l'entente entre l'Université de Montréal et la Croix-Bleue concernant les primes pour 2012-2013 selon les catégories de personnel. Au final, l'augmentation des primes se situera à 0,8% alors que la proposition originale de la Croix-Bleue proposait une augmentation des cotisations de 8.9%. Il n'y aura pas par ailleurs de congé de cotisation. Le Conseil de l'APRUM s'est déclaré satisfait du résultat des échanges. Jacques Boucher continuera à s'occuper du dossier avec André-Pierre Contandriopoulos si celui-ci est disponible, sinon avec Gilles Rondeau.

◆ Proposition de tarification pour une couverture d'assurance-voyage

La question de l'assurance voyages a fait l'objet d'une proposition spécifique par la Croix Bleue. Un document d'une page a constitué la proposition de l'assureur. Il est ressorti que l'assureur était intéressé uniquement par une assurance voyage obligatoire pour tout le personnel du groupe 96775, soit les retraités de l'UdeM de 65 ans et plus. Il a dit ne pas être disposé à offrir l'assurance voyage sur une base facultative au même groupe. Les membres du Conseil ont réitéré qu'ils n'étaient pas intéressés à un programme d'assurance voyage obligatoire. L'APRUM ne retient pas ce projet mais reviendra sur le sujet l'an prochain. Jacques Boucher continuera à s'occuper du dossier avec André-Pierre Contandriopoulos. Des membres suggèrent que l'APRUM monte un dossier sur la question et compare les différentes possibilités qui s'offrent à nous.

11- Site web de l'APRUM.

Le site de l'APRUM est hébergé au Département de physique et placé sous la responsabilité de Jean-Robert Derome qui en est l'âme dirigeante. François St-Pierre en assume cependant la gestion au quotidien et il participe à la mise à jour régulière des éléments du site. La page d'accueil comprend plusieurs sujets d'actualité. L'APRUM veut faire de son site web un instrument de communication privilégié avec ses membres et le grand public. L'adresse du site est www.aprum.umontreal.ca. Tous sont invités à le consulter fréquemment. On y conserve entre autres toutes les lettres mensuelles du président ainsi que les «Grains de sagesse» au fur et à mesure de leur publication. Les membres sont invités à consulter le site et aussi à soumettre des textes dans la section «Opinions libres».

Jean-Robert Derome explique qu'il envisage de renouveler le site et qu'il sollicite les opinions des membres à cet égard. Il faut repenser le site et les idées sur comment le faire et son contenu sont les bienvenues. Nous devons travailler sur une conception plus moderne, de type WEB 2.

12- Nouvelles de l'APRUM

Ce qui était la «Lettre du président» est devenu en cours d'année «Les nouvelles de l'APRUM», Cette publication a pour but de transmettre toutes les nouvelles concernant l'Association ainsi que ses membres. Le président écrit un court mot à chaque parution. La publication est produite collectivement par les membres du Conseil et paraît mensuellement sauf au cours de la période d'été. Elle est destinée exclusivement aux membres de l'Association.

13- Grains de sagesse.

«Grains de sagesse» paraît deux fois l'an, soit en décembre et en juin. Jacques Boucher est responsable de la rédaction des «Grains de sagesse». Le numéro de juin 2012 est disponible dès maintenant. Elle est destinée aux membres de l'Association et à la communauté universitaire.

Jacques Boucher remercie Jean Cléo Godin responsable de la chronique «Les collègues publient» de même que les autres personnes qui ont rédigé des articles dans les deux derniers numéros.

14- Affaires diverses.

◆Quelles suites donner à la proposition formulée par Jacques Boucher comme solution à la grève étudiante qui secoue le Québec et le monde universitaire de façon plus particulière?

La question est débattue pendant une vingtaine de minutes. Il est jugé impossible qu'une prise de position sur le conflit soit exprimée au nom de l'APRUM étant donné la très grande diversité des opinions exprimées et l'impossibilité de réconcilier les points de vue opposés. Les membres présents se disent satisfaits d'avoir eu l'opportunité de débattre de la question et d'avancer des pistes de solution à ce conflit crucial pour l'avenir des institutions universitaires au Québec.

◆Stationnement.

La question est retirée après quelques explications sur la procédure à suivre pour bénéficier du stationnement gratuit aujourd'hui.

15- Levée de la séance

La séance est levée à 17h35

Jacques Boucher
Président

Gilles Rondeau
Secrétaire

Le 24 juillet 2012